

Sans parler des vieux pays où l'on se fait un devoir religieux d'honorer les bienfaiteurs de l'éducation, Nous pouvons en citer des exemples frappants dans notre province de Québec. Les noms des fondateurs de nos principales institutions d'enseignement, sont gravés en caractères ineffaçables dans tous les cœurs ; le temps qui dévore tout, ne fait que rendre leur nom plus cher et plus célèbre. Chaque nouvelle génération qui participe aux avantages de ces bienfaits, bénit la mémoire de son bienfaiteur qui se trouve ainsi immortalisé par un monument plus durable que le marbre, car dit Léon XIII, " il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité".

La théologie, le droit, la médecine, les sciences et la littérature offrent un vaste champ à la générosité et au patriotisme de nos compatriotes catholiques de toute origine. Si la fortune d'un ami zélé de la haute éducation ne lui permet pas de fonder une chaire, il donnera de bon cœur son denier, en se rappelant que Dieu et la patrie lui en tiendront compte et que son obole, jointe avec d'autres offrandes, fera de grandes choses et immortalisera son nom.

Dans une audience accordée à son Eminence le Cardinal Siméoni, protecteur de l'Université Laval, le 5 septembre 1886, le Souverain Pontife, " afin de donner un plus grand accroissement aux études et pour exciter les fidèles à venir en aide à l'Université Laval, par le concours de leur zèle et de leurs contributions, a bien voulu accorder, à tous les bienfaiteurs de cette université, une indulgence plénière à l'article de sa mort."

De son côté, le Séminaire de Québec, afin d'assurer davantage la réalisation des vœux du Souverain Pontife, a fondé à perpétuité une messe qui sera célébrée, chaque semaine, pour le bien spirituel et temporel des bienfaiteurs de notre Université Catholique.

Comme conclusion pratique de tout ce que Nous venons de vous exposer, N. T. C. F., Nous vous dirons d'abord, avec notre bien-aimé Souverain Pontife : *Nous avons le ferme espoir que le noble exemple donné par un généreux citoyen de Québec, sera un fort stimulant pour engager d'autres fidèles distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie, en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante, qui fut de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse.*

Nous terminerons par un passage de la Sainte Ecriture qui résume et confirme pleinement tout ce que Nous venons de vous dire.

" L'homme sage, dit le Saint Esprit, instruit son peuple et le fruit de sa sagesse est stable et fidèle. Il sera comblé de bénédictions et ceux qui le verront, le combleront de louanges. Il est vrai que les jours d'un homme sont courts ; mais les jours de son peuple sont innom-